RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Directeur de bibliothèque-médiathèque / Directrice de bibliothèque-médiathèque

Le directeur ou la directrice de bibliothèque-médiathèque élabore et pilote la mise en œuvre du projet culturel, scientifique, éducatif et social de la bibliothèque-médiathèque qu'il ou qu'elle dirige.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 5**

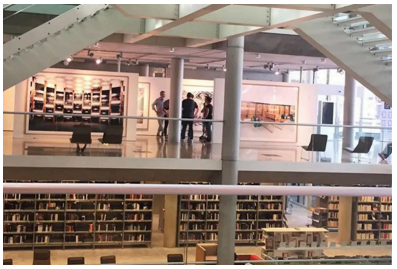
Salaire débutant : **2057 €**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Synonymes : Bibliothécaire, Conservateur / conservatrice de bibliothèque-médiathèque , Directeur / directrice d'un réseau de bibliothèques-médiathèques, Directeur / directrice d'un service commun de documentation, Responsable d'une bibliothèque au sein d'un réseau

Secteurs professionnels : Culture - patrimoine, Édition, librairie, bibliothèque, Enseignement, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'aime diriger, J'ai le sens du contact, J'ai le sens du service public, J'aime communiquer, convaincre, J'aime organiser, planifier



© Charlotte Henard

Le métier

Piloter

Le directeur ou la directrice de bibliothèque-médiathèque pilote le projet d'établissement (pour une bibliothèque seule ou en réseau, ou un service commun de la documentation) en dialoguant avec les élus et l'administration qui portent cette politique publique. Responsable de la qualité d'accueil, des collections et des services proposés, il ou elle organise le travail de son équipe chargée de mettre en œuvre le projet, et tisse des liens avec des partenaires très variés, car la bibliothèque se trouve à la croisée de nombreuses politiques publiques : culturelles, sociales, d'égalité des chances, de maîtrise des pratiques numériques ou de la transition écologique.

Manager

Supervisant l'ensemble des activités de son établissement, le directeur ou la directrice joue un rôle important de management et d'animation d'équipe. Il ou elle accompagne ou pilote directement certains projets stratégiques. Par exemple, il ou elle peut travailler sur la communication, les collections, le réaménagement ou la construction d'une bibliothèque, les partenariats du champ social, la stratégie d'inclusion de l'établissement, etc.

Accompagner

Transition écologique, évolution des usages du numérique, enjeux d'inclusion et d'accessibilité, transformations des pratiques culturelles, évolution de l'organisation territoriale ou de l'université… le directeur ou la directrice doit rester en veille sur les transformations culturelles, sociales ou administratives et politiques qui ont une incidence sur son établissement. Par exemple, pour accompagner son équipe dans l'apprentissage de nouvelles pratiques de travail, impulser la mise en place de nouveaux services ou de nouvelles formes de médiation culturelle, ou encore valoriser la recherche.

Compétences requises

Stratégie et polyvalence

Le directeur ou la directrice de bibliothèque-médiathèque contribue à la conception et à la mise en œuvre de la politique de lecture publique et élabore le projet culturel, scientifique, éducatif et social de son service. Il ou elle dialogue avec les élus, coordonne et évalue l'activité de son établissement, organise le travail, s'assure de la qualité des collections et des services proposés, cherche à garantir un égal accès des habitants à ces ressources.

Qualités relationnelles

Il ou elle doit faire preuve de qualités humaines, managériales et être à l'écoute de ses équipes. Il ou elle doit également savoir tisser des relations de confiance avec sa hiérarchie, les élus et les partenaires.

Culture générale et curiosité

Avec une solide culture générale, en particulier sur les évolutions des pratiques culturelles, sociales et numériques, le directeur ou la directrice de bibliothèque-médiathèque s'intéresse à tous les aspects de la lecture publique : culture, éducation, action sociale, jeunesse, politique de la ville, formation... Il ou elle dispose d'une expertise lui permettant d'organiser le développement des collections et des services. Il ou elle effectue une veille régulière des politiques publiques et des transformations des bibliothèques, afin de s'inspirer des bonnes pratiques existantes.

Où l'exercer ?

Goût pour les relations humaines

Diriger une bibliothèque-médiathèque, c'est accueillir, transmettre et travailler au contact des publics (habitants, étudiants, chercheurs, etc.). C'est collaborer étroitement avec les élus, les partenaires, les habitants ou les publics desservis. C'est aussi animer un collectif de travail.

Travail de bureau et d'accueil

Les personnels de direction travaillent dans les bureaux de la bibliothèque-médiathèque. Ils sont en contact régulier avec les publics et effectuent certaines de leurs heures de travail à des postes d'accueil. Ils sont amenés à se déplacer fréquemment, afin notamment de développer les relations avec les acteurs de leur territoire ou de leur établissement (partenaires institutionnels, associatifs, éducatifs, sociaux, autres bibliothèques, etc.).

Horaires atypiques

Les horaires et jours de présence dépendent des bibliothèques. Cependant, il est fréquent de travailler les samedis, parfois le dimanche, et de devoir assurer certaines soirées. L'organisation du temps de travail et les compensations éventuelles sont variables selon les bibliothèques.

Les études

Après le bac

Un bac + 3 (quel que soit le domaine) est nécessaire pour passer les concours de catégorie A (bibliothécaire, conservateur des bibliothèques) organisés par la FPT (fonction publique territoriale), la FPE (fonction publique d'État) et la Ville de Paris. La réussite au concours permet d'accéder à une formation dont la durée et le lieu diffèrent en fonction de l'organisateur du concours (FPT, FPE ou Ville de Paris). Les lauréats du concours de conservateur des bibliothèques suivent une formation de 18 mois à l'Enssib (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) ou à l'Inet-CNFPT (Institut national des études territoriales-Centre national de la fonction publique territoriale). À l'issue de la formation, les lauréats des concours d'État expriment des vœux avant d'être affectés sur des postes à pourvoir. Les lauréats des concours territoriaux doivent rechercher un emploi auprès des collectivités qui recrutent. Cette recherche d'emploi, qui peut durer quelques mois, permet de choisir son lieu d'exercice.

À noter : différents organismes publics comme les CRFCB (Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques), le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale), ou le Cned (Centre national d'enseignement à distance) proposent des préparations aux concours, sur place ou à distance. Il est également possible de débuter sans concours, en tant que contractuel. Dans ce cas, un diplôme de niveau bac + 5 (master mention métiers du livre et de l'édition ou sciences de l'information et des bibliothèques) est apprécié par les recruteurs. Les petites collectivités peuvent être amenées à recruter un directeur ou une directrice de catégorie B.

bac + 5

→ Diplôme de conservateur des bibliothèques

→ Formation de conservateur territorial des bibliothèques

→ Master mention métiers du livre et de l'édition

→ Master mention sciences de l'information et des bibliothèques

Emploi et secteur

Médiathèque communale ou intercommunale

Les médiathèques communales et intercommunales donnent accès à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs, tout en favorisant le développement de la lecture. De la métropole urbaine qui emploie des centaines de personnes à la petite commune rurale qui en compte 1 ou 2, il existe une très grande diversité de lieux d'exercice et de métiers. Plus la structure est petite, plus les personnels sont polyvalents. Plus elle est grande, plus elle comporte de postes spécialisés et de personnels de direction et d'encadrement intermédiaire.

Bibliothèque départementale

Les bibliothèques départementales ont un rôle d'ingénierie territoriale et accompagnement les établissements des petites communes, notamment rurales. Ainsi, elles favorisent la mutualisation des actions, leur proposent des collections (numériques ou physiques), ainsi que des services et contribuent à la formation de leurs personnels.

Bibliothèque relevant de l'État

Les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche (souvent appelées BU pour bibliothèques universitaires) accompagnent et soutiennent les activités d'enseignement et de recherche à travers des collections, des actions de formation, de médiation ou d'action culturelle. Elles s'adressent principalement aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants.

La BnF (Bibliothèque nationale de France) et la Bpi (Bibliothèque publique d'information) sont chargées de missions nationales, comme la conservation du patrimoine écrit (à la BnF), la diffusion du cinéma documentaire ou la conduite d'études et de recherches (à la Bpi).

Bibliothèque spécialisée ou secteur privé

Le directeur ou la directrice peut également travailler dans une bibliothèque d'entreprise, une bibliothèque associative ou dans une bibliothèque au sein d'un établissement public (par exemple, un hôpital).

Secteur

Culture - Patrimoine

Édition, librairie, bibliothèque

Enseignement

Salaire du débutant *

Entre 2057 et 2500 euros brut par mois, pour un cadre de catégorie A (bibliothécaire ou conservateur) en début de carrière. Une part importante de la rémunération est composée de primes et d'indemnités variables.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Guide : les métiers, la formation et les concours des bibliothèques

Site de l'Inet (Institut national des études territoriales) qui forme les conservateurs territoriaux après réussite au concours.

Site des CRFCB (Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques) pour trouver une formation, un stage, une journée d'étude dans sa région

Site de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

Site du CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) qui propose des informations sur les métiers de la fonction publique et le concours d'administrateur territorial.

Site de l'Association des bibliothécaires français

Site de l'Association des professionnels de l'information et de la documentation

Centres d'intérêt

Autres métiers à découvrir

Responsable d'équipe ou de projet en bibliothèque-médiathèque

Agent de bibliothèque-médiathèque

Chargé d'orientation et d'insertion professionnelle

Conservateur du patrimoine

Professeur-documentaliste